

L'ASSURANCE EMPRUNTEUR, L'INDISPENSABLE DE VOTRE PORTEFEUILLE !

L'ASSURANCE EMPRUNTEUR SOLLY AZAR NE MANQUE PAS D'ARGUMENTS. À LA FOIS SOUPLE ET CIBLÉE, ELLE RÉPOND AUX PRINCIPAUX BESOINS DE VOS CLIENTS. PRÉSENTATION D'UNE OFFRE PERFORMANTE, FACILE À PRENDRE EN MAIN.



PROSPECT BIEN IDENTIFIÉ, À MOITIÉ GAGNÉ !

LE PROFIL-TYPE DU SOUSCRIPTEUR À L'ASSURANCE EMPRUNTEUR...



200K€

EMPRUNT MOYEN

(taux de 1,7% sur une durée de 240 mois)

NON FUMEUR

CSP CSP+

35-45 ANS



LORSQU'IL POUSSE LA PORTE DE VOTRE CABINET, VOUS POUVEZ LE RASSURER : L'ASSURANCE BANCAIRE N'EST **NI UNE FINALITÉ, NI UNE FATALITÉ !**

<http://www.sollyazar.com/changer-son-assurance-de-prest-cest-possible>

NOUVELLE LÉGISLATION, NOUVEAUX HORIZONS

AUJOURD'HUI UN PROPRIÉTAIRE A 1 AN POUR RÉSILIER SON ASSURANCE À COMPTER DE LA DATE DE SIGNATURE DU PRÊT. C'EST **LA LOI HAMON**.



DEMAIN UN DROIT DE SUBSTITUTION ANNUEL EST MIS EN PLACE POUR LES ASSURANCES SOUSCRITES À PARTIR DU 1^{ER} MARS 2017. IL SERA ÉTENDU AUX PRÊTS SOUSCRITS AVANT CETTE DATE, DÈS LE 1^{ER} JANVIER 2018.

DATES CLÉS

2010 : LOI LAGARDE.

L'EMPRUNTEUR PEUT SOUSCRIRE TOUTE ASSURANCE ÉLIGIBLE AUX CRITÈRES D'ÉQUIVALENCE CCSP.

2014 : LOI HAMON. L'ASSURANCE BANCAIRE PEUT ÊTRE RÉSILIÉE DANS L'ANNÉE QUI SUIVIT LA SIGNATURE DU PRÊT.

2017 : DROIT DE RÉSILIATION ANNUEL.

LES ASSURANCES SOUSCRITES À PARTIR DU 1^{ER} MARS BÉNÉFICIENT D'UN DROIT DE SUBSTITUTION ANNUEL.

JUSQU'À 10 000€ D'ÉCONOMIES PAR RAPPORT À L'ASSURANCE EMPRUNTEUR DE LA BANQUE !



ARGUMENTS DE POIDS POUR OFFRES IRRÉSISTIBLES

DES OFFRES **À LA CARTE**

• DÉLAIS DE RÉPONSE **RAPIDES**

• 100 % ÉLIGIBLES AUX **CRITÈRES CCSP**

NOTRE ÉQUIPE D'EXPERTS EST À VOTRE ÉCOUTE QUELLE QUE SOIT VOTRE QUESTION, JOIGNEZ-NOUS FACILEMENT PAR MAIL OU PAR TÉLÉPHONE. POSSIBILITÉ DE SOUSCRIPTION VIP POUR NOS MEILLEURS COURTIER.

DÉTAILS DE L'OFFRE

PRÉVOIR L'AVENIR MÊME SANS BOULE DE CRISTAL

LES OPTIONS LES PLUS SOUSCRITES PAR VOS CLIENTS PARLENT D'ELLES-MÊMES !



+30%

OPTIONS **DC PTIA ITT/IPT** AVEC RACHAT **MNO**



+15%

OPTIONS **DC PTIA ITT/IPT** AVEC RACHAT **MNO**

SEULS 20% DES CONTRATS SONT SOUSCRITS SANS OPTION.

LES MALADIES NON OBJECTIVABLES (MNO) SONT DE PLUS EN PLUS ANTICIPÉES : UNE TENDANCE CONFIRMÉE PAR LES CHIFFRES.



47%

DES TRAVAILLEURS SOUFFRENT DE PROBLÈMES DE DOS, SELON UNE ÉTUDE EUROPÉENNE²



17%

DE LA POPULATION SERAIT EN BURNOUT DONT 24% CHEZ LES MANAGERS³

²Enquête européenne sur les conditions de travail (Eurofound)

³<http://www.travail-prevention-sante.fr/>

À CLIENT CONTENT, COURTIER GAGNANT !

UNE OFFRE TAILLÉE SUR MESURE

- ✓ DES OPTIONS ADAPTÉES À CHAQUE SITUATION

DE BELLES ÉCONOMIES

- ✓ À LA CLEF !



✓ UNE OFFRE FLEXIBLE ET COMPÉTITIVE

✓ UN ACCOMPAGNEMENT AU QUOTIDIEN PAR LES EXPERTS SOLLY AZAR

✓ DES COMMISSIONS MOTIVANTES

NOUS CONTACTER

FAIRE UNE SIMULATION

¹Ces données sont issues d'une étude réalisée sur la base des contrats souscrits depuis le lancement de nos offres emprunteur, soit avril 2016.